

Les inégalités existantes entre les hommes et les femmes dans les zones concernées et les secteurs porteurs pour l'emploi des jeunes filles seront identifiées en tenant compte des résistances actuelles à l'emploi des femmes ou des hommes dans des secteurs considérés comme « féminins ». Le programme contribuera à réduire la diffusion de représentations stéréotypées en agissant sur les contenus des manuels et des curricula. Une formation spécifique sur la prévention du VIH et la violence conjugale sera intégrée dans ses modules.

LE MODÈLE D'INTERVENTION SE BASANT SUR LES BONNES PRATIQUES DE L'OIT EN HAÏTI

1

SÉLECTION DES JEUNES VULNÉRABLES

- Sélection en partenariat avec l'UNICEF et IBERS: 1700 enfants,, dont 850 jeunes filles de 14 à 17 ans à risque ou travailleurs domestiques
- Un réseau de points focaux contre le travail des enfants répertorie les enfants à risque

2

FORMATION PROFESSIONNELLE ACCÉLÉRÉE ET PRATIQUE TENANT COMPTE DU GENRE

- Développement des curricula sur la base des besoins du marché du travail
- Réduire la diffusion des représentations stéréotypées dans les curricula
- Formation théorique certifiée par l'INFP
- Formation pratique: chanties école ou ferme pédagogique

3

SERVICE D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI

- Distribution de kits de démarrage des jeunes formés
- Développement des relations entre employeurs/employés/microentrepreneurs
- Base de données des besoins des entreprises, profils recherchés et jeunes diplômés.
- Appui et accompagnement à la recherche de stages, apprentissages et/ou emploi;
- Appui aux entrepreneurs

4

FORMATION EN "SAVOIR ETRE" / LIFE SKILLS

- Cours sur la gestion des émotions, estime de soi, communication et leadership
- Formation spécifique sur le VIH/SIDA sur le lieu du travail, la discrimination et la violence basée sur le genre

5

FORMATION GERME (CRÉATION ET GESTION DE MICROENTREPRISES)

- Formation pratique et accompagnement des jeunes à la création de sa microentreprise
- Renforcement des capacités INFP à fournir une formation entrepreneuriale, intégrée et/ou complémentaire à la formation technique et professionnelle
- Formation des cadres des services d'orientation particulièrement sur l'orientation axée sur le genre

POUR EN SAVOIR PLUS

Bureau du BIT pour l'Amérique Centrale
Haïti, Panama et la République Dominicaine

Courrier électronique: sanjose@ilo.org
Téléphone: (506) 2207-8700
www.ilo.org/haïti

 @OIT_AmerCentral

unicef 

Canada 



Organisation
internationale
du Travail

unicef 

Canada 

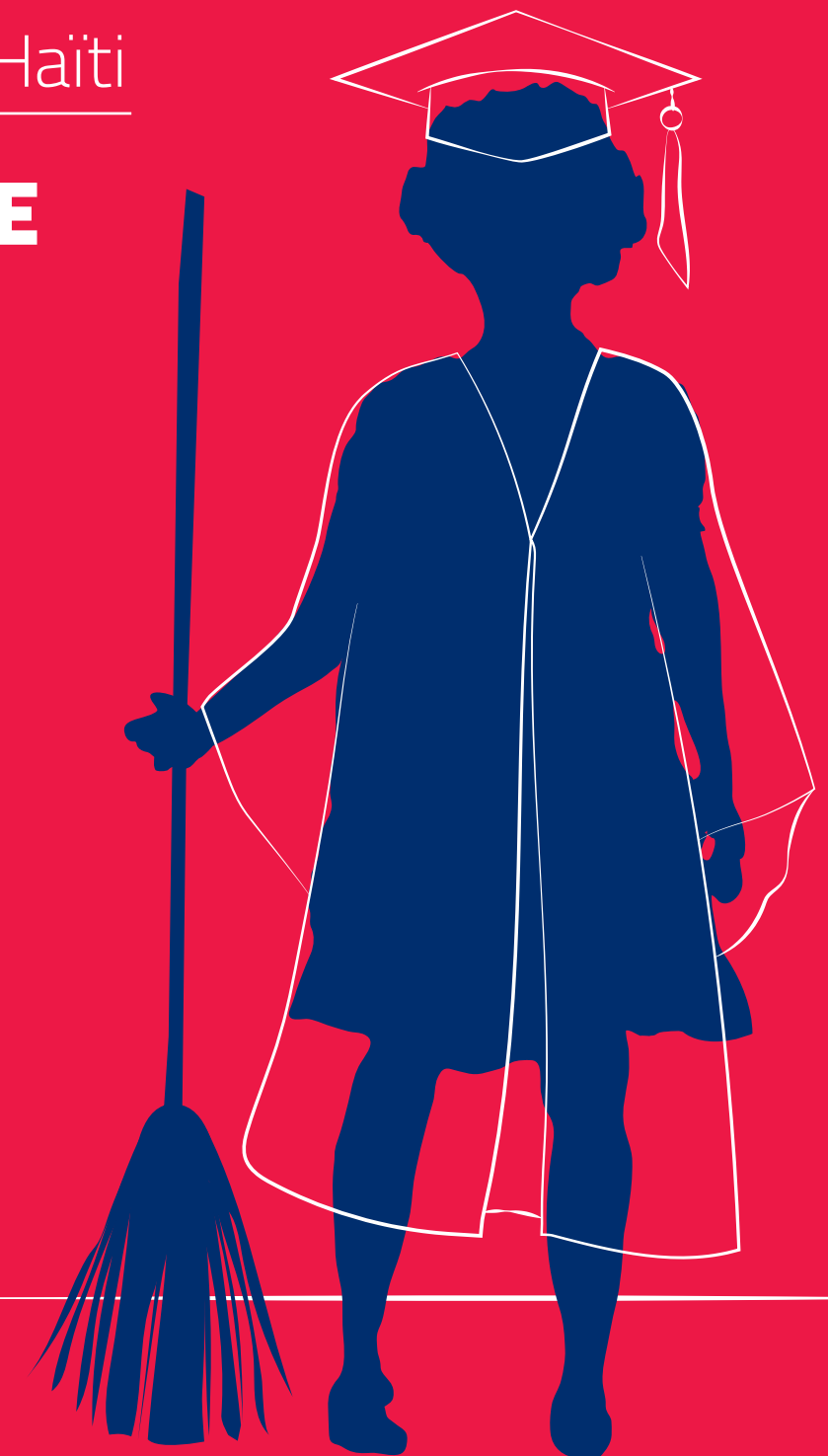


Organisation
internationale
du Travail

L'OIT en action en Haïti

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DOMESTIQUE DES ENFANTS

2017-2020



>> CONTEXTE :

EN BREF

Objectif : Mettre en place des mécanismes de protection et de prévention réduisant l'exposition des enfants aux pires formes de travail des enfants, particulièrement à l'exploitation par le travail domestique en Haïti

Durée du volet OIT : septembre 2017 – Aout 2020
Zones d'intervention (OIT): Port au Prince, Grande Anse et Sud

Partenaires : UNICEF/Canada

Partenaires de mise en oeuvre : UNICEF, Ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST), Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), Institut national de Formation professionnelle (INFP), Institut du Bien-être Social et de la Recherche (IBESR), Comité national tripartite pour l'Élimination du travail des enfants, Organisations de travailleurs et employeurs,

Bénéficiaires : Enfants travailleurs (5-17 ans) dans le travail domestique, avec une emphase sur les adolescents (14-17 ans) non scolarisés et/ou à risque pour le volet OIT.

La situation du travail des enfants en Haïti est préoccupante. Les estimations indiquent que plus de **21% des enfants âgés de 5 à 14 ans sont pris dans une forme quelconque de travail des enfants**. Les catastrophes naturelles et humanitaires chroniques accentuent la tentation de recourir aux enfants pour exécuter des travaux et peuvent facilement les mener à des situations non admissibles de travail telles que la traite, l'exploitation sexuelle, les activités illicites et à d'autres travaux considérés dangereux pour les enfants, incluant les situations non admissibles de travail domestique.

Le travail des enfants empêche non seulement les enfants d'acquérir les compétences et l'éducation dont ils ont besoin, mais contribue également à perpétuer la pauvreté et pèse sur les économies nationales.

D'autre part, les jeunes haïtiens et haïtiennes des zones rurales sont souvent sans qualification et sont les plus vulnérables au pire forme de travail, alors que les jeunes sortant de l'école ont souvent une formation inadéquate par rapport à la demande et aux besoins du marché du travail. De là l'importance de renforcer la formation professionnelle adaptée au marché pour les adolescents victimes des pires formes de travail des enfants ou à risque.

>> L'OIT EN HAÏTI

L'OIT met en œuvre différents programmes de lutte contre le travail des enfants et de formation professionnelle depuis 1999 en Haïti. Au lendemain du terrible tremblement de terre de 2010, l'OIT a veillé à ce que les enfants demeurent hors des pires formes de travail, particulièrement dans le secteur de la construction, tout en s'assurant qu'ils retournent à l'école.

L'OIT a développé une approche intégrée et complémentaire entre ses différentes actions, permettant de renforcer les capacités institutionnelles des acteurs clés tels que l'Institut du Bien-être social et de la Recherche (IBESR), responsable de la protection de l'enfance au sein du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), de promouvoir la protection sociale et les normes contre le travail des enfants à travers le dialogue social, de développer des modèles pour la création d'opportunités d'emplois décents dans le secteur de la construction pour les adolescents en âge de travailler, et de créer des ponts entre le système éducatif traditionnel et la formation professionnelle.



>> L'INITIATIVE UNICEF/OIT

Ce programme, sous l'égide de l'UNICEF et mis en œuvre avec le gouvernement haïtien, l'OIT, les partenaires sociaux et des ONG internationales et nationales, vise à protéger les enfants en situation d'abus et à améliorer les conditions de 20.000 enfants en domesticité à travers 3 piliers :

1

PROTECTION

Protection accrue des enfants en situation de domesticité ou à risque: les enfants et les familles bénéficient d'appui-conseils multisectoriels, de moyens de subsistance, de protection sociale et d'éducation ainsi que de services.

2

CADRE LEGAL

L'environnement, institutionnel, politique et législatif pour l'élimination du travail des enfants et en particulier le travail domestique des enfants et la lutte contre la violence y compris basée sur le genre est renforcé.

3

PREVENTION

Renforcement de la prévention du travail des enfants dans des conditions inacceptables à travers des activités de mobilisation sociale promouvant et favorisant l'égalité entre les filles et garçons.

>> L'INTERVENTION DE L'OIT

Les actions de l'OIT se concentreront sur les 4 axes suivants et sont mises en œuvre en coordination et complémentarité avec les actions de l'UNICEF.

AXE 1 : Promouvoir et mettre en œuvre les normes internationales relative au travail des enfants et au travail domestique

Les capacités du MAST et des partenaires sociaux seront renforcées pour leur permettre d'effectuer la révision des dispositions du Code du travail afin de les mettre en conformité avec les Conventions sur le travail des enfants (C138 et C182), de développer un plan national de lutte contre le travail des enfants et de promouvoir la Convention de l'OIT sur les travailleurs domestiques (C189), à travers les mécanismes nationaux de dialogue social tripartite.

AXE 2 : Identification des jeunes à risque ou travailleurs : appui au réseau des points focaux de lutte contre le travail des enfants

Un réseau de 35 points focaux à travers le pays sur le travail des enfants a été mis en place avec l'appui de l'OIT et sera renforcé. **Il est composé d'agents de l'IBESR, de l'inspection du travail et des syndicats.** Leur rôle consiste à renforcer les capacités de leurs collègues, d'autres agents gouvernementaux et des membres de la communauté en matière de prévention du travail des enfants et de défendre son élimination.

AXE 3 : 1700 adolescents de 14 à 17 ans (50% de jeunes filles) dans le Sud, la Grande Anse et Port au Prince recevront une formation Professionnelle, et un appui en création de micro entreprises

L'OIT mettra en place des actions visant à intégrer les adolescent(e)s (14 à 17 ans) à risque ou travailleurs domestiques, sélectionnés en partenariat avec l'UNICEF et l'IBESR, dans des cursus de formation professionnelle adaptée à leurs besoins et à ceux du marché du travail. D'autre part, des formations spécifiques en entrepreneuriat seront données (Modules GERME: création et gestion de microentreprises), certifiés par l'INFP, accompagné d'un service d'orientation pour permettre aux jeunes de développer un plan d'affaire ou d'accéder à un stage/apprentissage dans une entreprise.